

Rapport de la Commission ad hoc concernant le préavis No 64 – 2016 du Comité de Direction du conseil Régional du district de Nyon.

Demande de crédit de CHF 165'000.— pour la participation du Conseil régional à la mise en œuvre du Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

La commission composée de MM Martial Besson, Michael Gaumann, Antoine Nicolas et Pierre Stampfli (Jacques Mugnier excusé) s'est réunie le 9 mars dernier dans les locaux du Conseil Régional à Nyon. Elle a reçu les informations nécessaires de la part de Mesdames Sandrine de Coulon et Tali Nyffeler, coordinatrices du dossier au Conseil régional et de Monsieur Jean Sommer responsable du dossier pour le CoDir.

Le crédit demandé est déjà annoncé dans le préavis et le rapport de commission pour le contrat corridor Vesancy-Versoix en 2014. Le Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura lui fait suite tant temporellement que géographiquement. Il est réalisé entièrement sur territoire suisse et fait partie comme son prédécesseur de l'ensemble de corridors mis en place par le Grand Genève.

Il comporte un nombre important de mesures, dont certaines sont modestes, qui doivent, additionnées les unes aux autres et réalisées parallèlement aux mesures prises par les réseaux agro-écologiques, contribuer ensemble à une meilleure préservation et, c'est le but, à une réhabilitation de la diversité biologique et paysagère de notre région.

Les communes de la région, la confédération et surtout le canton participent fortement à ces réalisations. La part de la région est de 18% sur l'ensemble des mesures collectives et localisées.

La commission ad hoc estime judicieuse la demande du CoDir et propose unanimement l'acceptation du préavis No 64 – 2016, soit d'accorder le crédit d'investissements de CHF 165'000.- en faveur du Contrat corridors biologiques Lac - Pied du Jura et d'imputer le montant total sur le compte d'investissement. Ce montant sera amorti en 5 ans

Pour la Commission:

Michael Gaumann

Martial Besson

Pierre Stampfli

Antoine Nicolas, auteur du rapport

Begnins, le 13 mars 2016